

JUST'MA VILLE

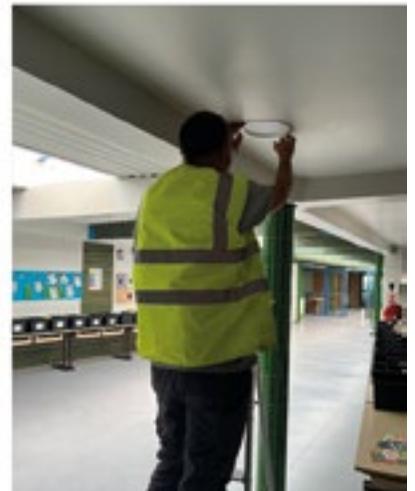
LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLEJUST

010

Mai - Juin - Juillet 2023



Dossier Budget



Sommaire



Retour en image	04	Cadre de vie	15	Associations	22
Chasse aux œufs	04	Arboretum	14	Escalade	25
Enfermés !	04	Un véhicule 9 places à Villejust	14	Regard en arrière	27
Don du sang	04				
Concert de l'école Jeanne Chanson	05				
Commémoration du 8 mai	05				
Vacances du centre de loisirs	06				
Tous à vélo	07				
Printemps de l'APE	07				
		Dossier	15		
		Budget 2023	15		
Actualités	08	Agenda	18		
Conseil Municipal	08	Partir en livre	19		
Fibre	09	Fete de la ville	21		
Roms	11	Fete de la musique	23		
Voyage des aînés	12				

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

- Lundi et vendredi : de 9h à 12h30
- Mercredi et samedi : de 9h à 12h00
- Mardi : de 13h30 à 17h30
- Jeudi : de 13h30 à 18h30

LES SERVICES DE LA MAIRIE VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS:

- Mardi et jeudi : de 9h à 12h30
- Lundi et mercredi : de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 13h30 à 16h30

NUMÉROS UTILES:

- Accueil – sacs végétaux : **01.69.31.74.40**
- Affaires générales - Etat civil : **01.69.31.74.43**
- Affaires scolaires : **01.69.31.56.60**
- Urbanisme : **01.69.31.74.46**
- Communication - Vie associative - Culture : **01.69.31.74.47**
- Services techniques (secrétariat) : **01.69.31.74.46**

villejust.fr

[facebook.com/mairievillejust](https://www.facebook.com/mairievillejust) • twitter.com/mairievillejust
[instagram.com/mairievillejust](https://www.instagram.com/mairievillejust) • [youtube/mairievillejust](https://www.youtube.com/mairievillejust)

Igor TRICKOVSKI

Maire et Vice-Président de la
Communauté Paris-Saclay

Sylvie ARMAND-BARBAZA

1^{ère} Adjointe Finances

Valéry LAURENT

2^{ème} Adjoint Développement Durable et
Travaux

Isabelle ARMAND

3^{ème} Adjointe Affaires Sociales

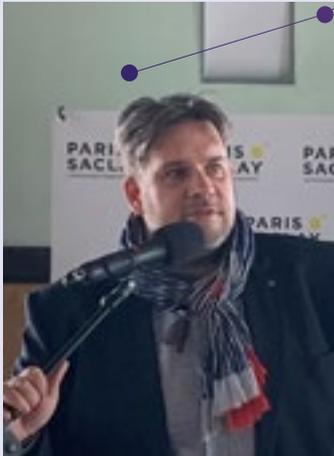
Richard PELISSERO

4^{ème} Adjoint Urbanisme réglementaire
et Aménagement

Pierre CAMBON

5^{ème} Adjoint Numérique et Réseaux

Le Maire et les élus sont à votre écoute.
Pour prendre rendez-vous, contactez
le secrétariat du Maire et des élus
au 01.69.31.74.41 ou envoyez un mail à :
secretariat-maire@villejust.fr



Igor TRICKOVSKI

Maire de Villejust,
Vice-Président de la Communauté
Paris-Saclay

Chères Villejustiennes et Chers Villejustiens,

Avec le retour des beaux jours, tant espérés, c'est de nouveau l'effervescence des activités dans notre bonne ville. Que ce soit dans son jardin, dans nos équipements sportifs, nos parcs... nous retrouvons tous le plaisir de profiter de notre principal atout à Villejust, notre cadre de vie.

La préservation de notre environnement, la maîtrise de notre urbanisation, la transition énergétique de nos équipements, sont autant d'objectifs concrets qui accompagnent le quotidien de tous nos habitants, des plus petits aux plus grands.

Pour porter tous ces sujets, ce sont des choix budgétaires qu'il nous faut arbitrer. Et cela dans un contexte économique complexe, pour tous, et notamment pour nos familles avec l'inflation qui s'est développée ces derniers mois, mais aussi pour notre commune collectivement, notamment avec l'augmentation insoutenable des coûts de l'énergie.

Face à cette situation difficile, notre première exigence a été de préserver le pouvoir d'achat de nos habitants et c'est pourquoi nous avons fait le choix de ne toujours pas augmenter les impôts, recherchant en interne des économies pour compenser ces augmentations de coûts qui s'imposent à nous.

L'autre ligne directrice de notre construction budgétaire, c'est la responsabilité dans la transition écologique et énergétique. C'est une responsabilité lourde, mais essentielle et inspirante. C'est ainsi que nos efforts d'investissement se portent sur la rénovation énergétique de nos bâtiments, sur la modernisation de notre éclairage public, en faisant des économies d'énergies conséquentes qui préserveront concrètement notre environnement et donc notre bien commun.

Vous allez donc pouvoir découvrir dans ce numéro les grandes lignes de notre budget 2023 au service de tous.

Vous pourrez également retrouver dans ces pages tous les prochains rendez-vous qui vont animer cette fin d'année scolaire, avec nos associations, nos sportifs, nos musiciens, et bien sûr les animations portées par la commune et notamment notre fête de la Ville au Château du Bois Courtin qui se tiendra le samedi 1^{er} Juillet avec de nombreuses animations et qui se conclura par 2 séances de cinéma en plein air, dont la première dès 20h30 pour que les plus petits soient aussi de la fête, avec la diffusion du *Petit Prince*, avant de laisser la place à *Top Gun Maverick* et enfin notre si attendu feu d'artifice.

Espérant pouvoir vous retrouver nombreux à ces événements.

Bien fidèlement,



JUST' MA VILLE - BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE VILLEJUST • **Directeur de la publication** : Igor Trickovski • **Rédaction** : Jade Pelissero, Associations de Villejust.
• **Conception et réalisation** : Thomas Racinet - thomasracinetstudio@gmail.com •
Crédit images : Associations de Villejust, Services municipaux. • **Distribution** : Yolle Distribution - Villejust • **Impression** : Le Réveil de la Marne - tiré en 1400 exemplaires •
Dépôt légal : ISSN 2742-605X • **Plus d'informations** : villejust.fr Service communication : 01.69.31.74.47 - service-communication@villejust.fr •

Chasse aux œufs

Les cloches ont de nouveau sonné dans le Parc du Château du Bois Courtin, lundi 10 avril ! Quelle jolie récolte de nos petits chasseurs ... poules, cloches, œufs, poussins un plein de douceurs chocolatées offertes par la municipalité aux petits Villejustiens heureux et impatients. Une jolie matinée accompagnée d'un atelier maquillage, d'un quizz et la présence d'une buvette tenue par l'Association APE.



Enfermés !

Dans le cadre de la saison culturelle de la Parenthèse des Coudrayes, la Troupe La Cie des Brunes nous présentait son nouveau spectacle jeune public, « Enfermés ! » le dimanche 16 avril dernier. Le public, venu en nombre, a passé une formidable après-midi. Un grand merci à toute la troupe pour cette représentation de qualités.



Don du sang

L'établissement Français du Sang remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs qui se sont présentés le mardi 18 avril dernier. Merci à tous. Prochaine collecte le lundi 3 juillet, dans la salle du conseil, en Mairie.



Concert de l'école Jeanne Chanson

Le mardi 18 avril, les élèves de l'école élémentaire Jeanne Chanson se sont rendus en compagnie de leur professeur de chant au centre culturel Jacques Brel de Villebon-Sur-Yvette pour une représentation unique de leur spectacle. C'est avec joie que leurs familles ont répondu présentes pour voir nos petits villejustiens sur scène. Un grand bravo à eux !



Star Up For Kids

Le 17 avril dernier, les élèves de CM1-CM2 de l'école élémentaire Jeanne Chanson se sont rendus dans la prestigieuse école CentraleSupélec pour une expérience pleine d'innovations, Start Up For Kids. Nos jeunes, ont pu participer à différents ateliers ludique, pédagogique et innovant le temps d'une journée. Ils en sont ressortis avec des étoiles dans les yeux.



Cérémonie de Commémoration

La 78^{ème} Cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée en présence d'un public venu nombreux malgré les vacances et les ponts, pour honorer la mémoire des morts pour la France. Le Maire, Igor Trickovski entouré de Michel Dupuis, de Sauveur Concordia, des portes drapeaux et de Lilian qui a lu le texte des anciens combattants, a salué la mémoire de ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour les valeurs de notre pays.



Retour en images

Gala de la Clé de Sol

Le gala annuel de la Clé de Sol s'est tenu le samedi 15 avril à l'espace culturel des Coudrayes. Rendez-vous le dimanche 25 juin à 14 heures au bois Courtin pour la fête de la musique !



Vacances du centre de loisirs

Les vacances de Printemps ont été chargées d'activités pour les enfants inscrits au Centre de Loisirs, sur le grand thème des Métiers, ils ont eu le plaisir de découvrir un tas d'univers : cuisinier ; policier ; comédien, ainsi que de visiter le parc France Miniature. Les vacances se sont terminées par une boum déguisée ce qui était l'occasion de danser en musique ! De superbes vacances pour nos petits Villejustiens.



Tous à vélo

C'est sous un beau soleil, que la municipalité, a organisé une après-midi autour du vélo dans le Parc des 2 Lacs le samedi 13 mai. Entre parcours de VTT porté par le Vélo Club de Villejust, animations diverses des animateurs du centre de loisirs et vélo smoothies. C'est une après-midi pleine de convivialités qui s'est déroulée !



Caroline Marx

Pour le dernier spectacle de la Parenthèse des Coudrayes de la saison, nous avons eu le plaisir de recevoir la talentueuse magicienne, Caroline Marx ! Entre rires, participations et folie, la jeune femme a épaté le public venu nombreux ce soir-là avec ses différents tours de magie plus fou les uns que les autres. Un grand merci à elle !



Printemps de l'APE

En ce dimanche 14 mai, les membres de l'association Au Plaisir des Enfants, ont réalisé des hôtels à insectes dans la salle du Château du Bois Courtin. Les enfants étaient heureux de repartir avec leurs œuvres et pourront les installer dans leurs jardins.



Compte rendu du Conseil Municipal



Le 3 Avril 2023.

1- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022.

Le Conseil Municipal a adopté le compte administratif de la commune pour l'année 2022.

2- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion définitif établi par Madame la Trésorière Principale pour l'exercice 2022.

3- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal a adopté l'affectation des résultats de l'exercice 2022.

4- VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'EXERCICE 2023.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes foncières 2023 au niveau 2022 : 28.87% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (12.50% pour le taux communal + 16.37% transfert du taux départemental) et 44.00% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires le taux de 8.80%.

5- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - COMMUNE

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2023 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes. [Voir dossier]

6- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 50 000€ pour le CCAS de la Commune.

7- APPROBATION D'UNE REMISE GRACIEUSE POUR LE FINANCEMENT DE LA TAXE DE RACCORDEMENT DES EAUX USEES.

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une remise gracieuse à hauteur de 50% de la somme due en faveur d'une société, pour le titre N°11 du 17 septembre de l'année 2014, d'un montant total de 2082,95 euros.

8- DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL AUPRES DE L'ETAT POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.

Monsieur Le Maire est autorisé à solliciter une subvention auprès de Préfecture de l'Essonne au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023, à solliciter et à percevoir ces financements.

9- DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT AUPRES DU DEPARTEMENT POUR L'AQUISITION D'UNE BOITE A LIVRE A LA BIBLIOTHEQUE.

Monsieur Le Maire est autorisé à solliciter une subvention auprès du Département de l'Essonne au titre de l'Aide à l'Investissement Culturel (AIC) 2023, à solliciter et à percevoir ces financements.

10- CREATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE.

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe suite au recrutement d'un agent titulaire par voie d'intégration directe.

11- CONTRAT DE « PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT » DU PARC D'ACTIVITES DE COURTABOEUF.

Le Conseil Municipal a approuvé les termes du contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) relatif au parc d'activités de Courtabœuf.

12- DÉNOMINATION DE RUE SUR L'OPERATION DITE DE L'OREE DU BOIS – RUE DES PAVILLONS

Le Conseil Municipal a décidé la proposition de dénomination : « allée des Châtaigniers ».

13- DÉNOMINATION DE RUE SUR L'OPERATION PROMOFI A « LA FOLIE BESSIN »

Le Conseil Municipal a décidé la proposition de dénomination : « allée des Jacinthes ».

14- CONVENTION DE SERVITUDE AU BENEFICE DE RTE CONCERNANT LES LIAISONS SOUTERRAINES A 225 KV ROBINSON-VILLEJUST Z LES ULIS/ CHEVILLY-VILLEJUST Z LES ULIS.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de servitude entre la commune de VILLEJUST et RTE.

15- CONVENTION DE SERVITUDE AU BENEFICE DE RTE CONCERNANT LES LIAISONS SOUTERRAINES LS 225 KV ROBINSON-VILLEJUST Z LES ULIS/ CHEVILLY-VILLEJUST Z LES ULIS.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de servitude entre la commune de VILLEJUST et RTE.

16- CONVENTION DE SERVITUDE AU BENEFICE DE RTE CONCERNANT LA LIAISON AERIENNE 90 000 VOLTS CHARTREUX-VILLEJUST N°2.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de servitude entre la commune de VILLEJUST et RTE.

17- INSTAURATION D'UN BAREME RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASTREINTE ADMINISTRATIVE AU TITRE DE L'ARTICLE L481-1 DU CODE DE L'URBANISME.

Le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un barème relatif à la mise en œuvre de l'astreinte administrative pour les cas d'infraction à la réglementation applicable en matière d'urbanisme commise sur le territoire communal.

18- ADHESION A LA COMPETENCE « DEVELOPPEMENT DES USAGES ET SERVICES NUMERIQUES » DU SYNDICAT MIXTE OUVERT ESSONNE NUMERIQUE.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la demande d'adhésion et à transférer au syndicat mixte ouvert sa compétence « développement et usages et services numériques ».

Prochaine séance du Conseil municipal:
lundi 03 juillet à 19h30.

Retrouver les Procès-Verbaux des Conseils Municipaux dans leur intégralité sur le site de la ville : villejust.fr Rubrique : [votre mairie/les conseils municipaux](#)

Fibre

Aujourd'hui l'accès au Très Haut débit, à la Fibre, est devenu un besoin essentiel dans nos vies au quotidien. Qu'il s'agisse de l'accès au simple téléphone, en passant par un développement du télétravail, de la formation et l'enseignement, ou pour l'accès à des services publics ou des besoins de santé, les usages numériques font désormais partie intégrante de nos vies. Autant dire que lorsque la question de son simple accès est en jeu, cela peut vite devenir un enfer chaque jour.

La question du déploiement de la fibre est particulièrement problématique sur notre territoire. « *Ce qui devait être un avantage d'avoir un Réseau d'Initiative Publique, qui nous a permis de voir notre territoire peu dense d'être intégralement fibré, s'est finalement retourné contre nous!* » s'irrite **Igor TRICKOVSKI**. « *Pas une journée ne passe sans que la municipalité ne doive se préoccuper du sujet parce qu'un administré a vu sa connexion interrompue, qu'un autre ne peut toujours pas se connecter depuis plusieurs semaines*

voire mois, ou que la mairie elle-même soit touchée par ces interruptions et défauts de services. L'absence de réactivité et de résolution des problèmes entraîne une incompréhension de nos habitants qui sont excédés et nous le sommes aussi.

Voici quelques éléments de réponse très concrets et qui vous permettront de comprendre combien la Ville et ses élus sont mobilisés sur ce sujet dont la responsabilité relève pourtant d'autres.



Questions-Réponses sur la fibre.

Pourquoi ne pas cadenasser les armoires?

D'abord parce que cela est illégal, ni Villejust, ni la CPS, ne sont les propriétaires du réseau fibré, il s'agit de l'opérateur d'Infrastructure (OI) aujourd'hui Altitude Infra et qui n'en a pas plus le droit. La dimension d'initiative publique du réseau oblige justement l'OI à laisser les Opérateurs commerciaux d'Echelle Nationale (OCEN - nb: Orange, Bouygues, SFR et Free) intervenir par le biais de leurs propres sous-traitants, c'est ce qui s'appelle le mode STOC (Sous Traitance à l'Opérateur Commercial) et qui est à la source de l'essentiel des problèmes.

Quelles actions ont été entreprises ?

Par le biais de la Communauté Paris-Saclay compétente en la matière, après des auditions régulières des opérateurs commerciaux et de l'opérateur d'infrastructure afin de pouvoir résoudre concrètement le sujet, face à une situation qui ne s'améliorait pas suffisamment, des plaintes ont été déposées contre les opérateurs, la demande de complétude du réseau a été portée auprès du SIPPEREC, et une action a également été entreprise vis-à-vis de l'ARCEP (Autorité régulatrice en la matière). Cette pression a contribué à une remise à niveau d'un certain nombre d'armoires.

Quelles solutions à court terme ?

D'un point de vue législatif, on peut espérer une amélioration, les parlementaires s'étant saisis du sujet. Ainsi, après une tentative de proposition de loi de notre députée, Marie-Pierre RIXAIN dès l'été dernier, une nouvelle PPL venant du Sénat, pour laquelle Igor TRICKOVSKI a été auditionné en tant que Maire par la commission du Sénat en mars dernier a été votée le 2 mai au Sénat à l'unanimité. Il s'agit du texte porté par le Sénateur Patrick Chaize, visant à assurer la qualité et

la pérennité des réseaux de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, qui obligerait la filière à changer radicalement ses pratiques et renforcerait les droits des consommateurs. Un vœu soutenant cette proposition de loi autant a été adoptée par le SIPPEREC et sera proposé par le Maire au prochain conseil municipal de juillet.

Comment peut-on agir tous ensemble?

En contribuant à faire connaître les problèmes et incidents. La mairie met en place une adresse mail à cet unique usage: fibre@villejust.fr ; cela nous permettra de faire remonter toutes les situations signalées à la CPS, le SIPPEREC et l'Opérateur d'Infrastructures. A ce sujet, si vous constatez un problème sur le domaine public concernant la fibre, armoires, chambres, boîtiers vous pouvez également directement faire un signalement en ligne à Altitude Infra, notamment en envoyant des photos et géolocalisations, sur la plateforme suivante: <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr>. Cela lui permettra d'assurer la sécurisation dans les meilleurs délais.

Enfin, face à ces difficultés persistantes, Monsieur le Maire a souhaité organiser une réunion publique sur la Fibre, qui se tiendra le mardi 4 juillet à 19H, Espace des Coudrayes. L'Opérateur d'Infrastructure, Altitude Infra, sera présent, ainsi que les Opérateurs commerciaux, le SIPPEREC et l'ensemble des intervenants concernés, afin que les usagers en difficultés puissent leur faire part de la réalité de leurs situations et que des réponses leur soient apportées et des solutions concrètes partagées.

**RÉUNION PUBLIC LE 4 JUILLET À 19H,
ESPACE DES COUDRAYES**

Les conseils de la bibliothécaire



Je veux qu'on m'aime

de Leo Timmers, aux éditions Milan Jeunesse

Le corbeau faisait peur à tout le monde. Il était tout noir. De la tête aux pieds. Personne ne l'aimait. Un jour, il eut une idée. Il suffisait d'y penser...

Un album sur la différence et l'estime de soi.

À retrouver à la lettre T des albums.



Les sœurs Hiver

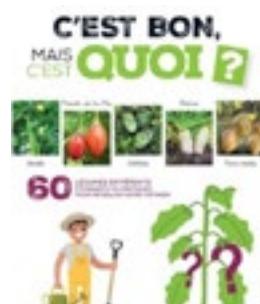
de Jolan C. Bertrand, à l'École des Loisirs

Il y a très très longtemps, il y avait deux hivers : la Grande, avec ses froids polaires et ses blizzards, et la Petite, avec ses glissades joyeuses et ses batailles de boules de neige. Mais la Petite a disparu rompant l'équilibre. ! Les trolls volent des objets, qu'ils emportent à tout jamais dans la taïga. L'oncle d'Alfred se porte volontaire pour rapporter les objets volés et disparaît à son tour...

Un roman initiatique, dans une ambiance hivernale et viking.

À partir de 9 ans

En roman jeunesse



C'est bon, mais c'est quoi ?

Serge Schall, chez Larousse

Ce livre propose une sélection de plus de 60 légumes et fruits originaux, qui vont révolutionner votre potager !

Présenté sous forme de fiches qui présentent la plante, son origine, sa méthode de culture. Cultivez la châtaigne de terre ou la mertensie, ces légumes perpétuels si faciles à cultiver, la baselle, le gommo, la chayotte, ... Découvrez de nouvelles saveurs, et parfois des formes étranges !

Un documentaire adulte, qui se partage en famille.



Vous pourrez dès à présent obtenir votre carte de la Bibliothèque Municipale suite à l'inscription gratuite. **La bibliothèque se situe 24 rue de la mairie,** il faut passer sous le porche face à l'école maternelle pour y trouver l'entrée.



Inauguration à Courtabœuf 9 l'Océane

Arrivée des entreprises OBCO et Cérépharm

Les entreprises **OBCO Pharma** et **Cérépharm** ont pris possession de leurs nouveaux locaux à Villejust, au sein du **Parc de Courtaboeuf 9, l'Océane**.

Plateforme pharmaceutique en service de la qualité et de la santé des pays en développement, et en premier lieu tourné vers l'Afrique, nous sommes heureux de les accueillir à Villejust où ils ont inauguré leur très bel équipement en présence du maire **Igor TRICKOVSKI** avec le **Docteur Thierry OBIANG NDONG** et le **Docteur BEN COULIBALY** et de nombreux diplomates le 13 avril 2023.



Roms

La ville a dû faire face en quelques mois à deux envahissements de terrains privés par des groupes de personnes issues de la communauté Rom.

La municipalité par ses services, ses moyens et ses élus a été mobilisée en permanence pour résoudre ces situations particulièrement délicates, au point même qu'elle a été assignée au tribunal d'Evry avec le Maire par les squatteurs.

Fort heureusement la justice les a déboutés, les condamnant même vis-à-vis de la commune.

Mais c'est surtout la parfaite collaboration de la gendarmerie de Nozay, et tout particulièrement avec le Lieutenant Guilbaud qu'il faut saluer.

Tout a été entrepris dans le respect de la légalité pour parvenir à leur éviction et ainsi faire bon droit à des propriétaires lésés et des voisins qui subissaient des nuisances insupportables.

Nous étudions d'ailleurs la possibilité de venir en aide avec les moyens municipaux aux propriétaires privés afin de nettoyer leurs terrains qui ont été totalement dégradés pour ne pas dire saccagés.

Le voyage de nos Aînés en Bretagne et Morbihans

Pour la 6^e fois, le CCAS a organisé un voyage de 3 jours du 31 Mai au 2 Juin en Bretagne Sud et Morbihan. Nos voyageurs ont pleinement apprécié cette escapade ensoleillée.

Malgré un départ matinal, tout le monde était là avant l'heure, nous nous installons dans l'«Admiral Sky Coach », le fleuron des cars de la SAVAC, (utilisé pour le transport des « Bleus » et des candidates de Miss France) beaucoup de chance !! Au volant Marcelino, jusqu'au petit déjeuner.

Là François (le chauffeur officiel de ce bus). Nous continuons notre route en direction de Rennes et puis Plougoumelen pour déjeuner à la crêperie Keroyal. Nous partons sous un vrai temps de Bretagne, beaucoup de soleil !!! Nous rejoignons notre bateau à Port Blanc pour une croisière commentée de 2 heures sur le Golfe du Morbihan !

Embarquement à 15h15, temps calme, belles couleurs, beaux paysages... Magnifique !! Les photographes s'en donnent à cœur joie ! Retour à quai pour quelques petits achats plaisirs ! Déjà nous partons en direction de Lorient. Arrivés à 18h45 à l'hôtel Kérotel, installation dans les chambres et diner. Pour conclure cette belle journée certains sortent pour visiter et prendre le frais.

Ce 2^e jour est consacré en grande partie à Lorient. Tour de ville avant de nous rendre à La Cité de La Voile Eric Tabarly



située sur la Rade de Lorient. Visite guidée découverte, bien documentée, ludique, et notre guide a su capter notre auditoire à travers ses récits et les films, quelques exercices et la pratique de la navigation en simulateur (passage du Cap Horn)! Nous avons pu découvrir Eric Tabarly, ce grand Homme précurseur, passionné et grand concepteur !

A 12h00 nous nous rendons au Restaurant « K5 By Paul ». Nos convives prennent place pour le repas, consacré à la mer c'est de circonstance ! Ce fût un moment fort apprécié ! Puis dans le même secteur du Port, nous nous rendons à l'embarcadere du bateau Compagnie « Escalouest » proche de l'ancienne Base des Sous- Marins, pour une croisière commentée/découverte de la Rade de Lorient sous un soleil radieux ! Durant 1h30, les appareils photo crépitent ! c'est un espace maritime chargé d'histoire et d'activités. Puis à Fort Bloqué découverte des

gourmandises bretonnes dans une biscuiterie, quelques emplettes bien sûr ! Retour l'hotel pour se rafraichir un peu après cette belle journée ! Nous dinons et déjà nous partageons quelques bons moments passés ensemble. Petite balade digestive, une bonne nuit et nous serons prêts pour la poursuite de notre séjour.

Déjà le 3^e jour ; nous quittons, l'hotel et en direction de Quistinic pour la visite et la découverte du village de Poul Fétan. Notre Conteuse, nous fait découvrir ce magnifique village de 1850 ; attentif, son auditoire découvre les familles, la vie de chaque habitant, leurs métiers, leurs petites histoires ! Repas à la mode Ancienne autour d'un feu de cheminée, ne faut-il pas combattre la chaleur par la chaleur ! Ce repas de tradition paysanne (Bolée de cidre, soupe cuite sur le feu,...) fut apprécié.

Et c'est déjà le retour vers Villejust ponctué de 2 arrêts en route ! Comme à l'habitude Madeleine nous a chanté et nous a fait chanter quelques beaux refrains !

A 20h15 arrivés à Villejust, avec des histoires, des moments de partage, de joie et des souvenirs pleins la tête. Tout çà nous donne l'envie de recommencer !

A bientôt pour de nouvelles aventures... car « Voyager c'est vivre. »
- Hans Christian Andersen...





Villejust a besoin de vous

Dans le cadre du budget participatif de la Région Ile De France, Villejust propose deux projets qui ont pour but d'accélérer la transition écologique et énergétique de la commune. La Ville souhaite continuer d'investir dans cette transition énergétique d'où sa participation à cette initiative régionale.

Le premier de ces projets vise à rénover l'éclairage de nos écoles.

Ces fonds s'ils nous sont attribués, nous permettront de bénéficier d'une aide pour le remplacement de l'éclairage de nos écoles par des LED. Réduire l'intensité de l'éclairage pour le confort des enfants et réduire les coûts pour la collectivité sont les deux objectifs de cette mesure.

Le **second projet soumis au vote des franciliens a pour objectif de favoriser encore plus le vélo à Villejust avec l'installation de deux stations de gonflage et de nouveaux parkings à vélos qui seront installés partout en ville.**

Votre commune a besoin de vous !

Votez pour que nous obtenions ces fonds, votez pour nos projets du 19 juin au 9 juillet sur le site : budgetparticipatif.iledefrance.fr.

La transition écologique est bien lancée à Villejust, faites en sorte de l'accélérer du 19 juin au 9 juillet !



Le printemps de l'agglomération

L'agglomération Paris-Saclay et les villes vous invitent à un véritable festival nature !

Parce que c'est au printemps que la biodiversité se réveille, célébrons du 9 mai au 30 juin 2023 et sur tout le territoire, la richesse de la biodiversité grâce à de nombreuses animations :

- balades à vélo,
- observation de la faune et de la flore,
- sciences participatives,
- concours photos,
- expo,
- découverte de jardins

2 mois pour apprendre à mieux connaître et à protéger la biodiversité qui nous entoure et 1 temps fort vendredi 23 juin à partir de 17h30 au siège de l'agglomération Paris-Saclay.

Tarif : Gratuit • Conditions d'accès : Entrée libre • Public : Tout public

Les petits peintres en plein air

La Vallée de Chevreuse fut au XIX^{ème} siècle, un haut lieu de la peinture paysagère. De nombreux artistes quittèrent Paris pour séjourner dans notre région afin de s'inspirer de la beauté de nos paysages et produire des œuvres qui rencontrèrent un véritable succès. Après une introduction sur les artistes, leur travail, leurs outils et leurs techniques, chacun deviendra à son tour un petit peintre en plein air en réalisant son propre paysage.

**Atelier destiné aux enfants de 6 à 12 ans
12.50€ par enfant (accompagné par un adulte) Enfant (6-12 ans)
Parc du Château du Val Fleury-Gif-sur-Yvette**

Réservation obligatoire



Arboretum « Arbres des naissances »

Le Parc du Château du bois Courtin fête la vie

Le 11 décembre dernier, Igor Trickovski, Maire de Villejust lançait l'opération « Arbres des naissances » dans le Parc du Château du Bois Courtin avec la plantation de 3 Tilleuls. Depuis cette date, de nombreux arbres ont été plantés pour représenter chaque mois de naissance depuis janvier 2020.

Pour cela, la municipalité a réalisé des plaques de naissances pour chaque mois depuis 2020 avec le prénom et la date de naissance des petits Villejustiens ainsi qu'une plaque par année symbolisée par 2 étoiles pour les enfants qui sont aujourd'hui de petits anges.

Les enfants pourront désormais s'approprier l'arbre correspondant à leurs mois de naissance.

Le 22 avril dernier, Monsieur le Maire a inauguré ces nouveaux arbres en compagnies des parents, enfants et grands-parents présents pour ce moment rempli d'émotion et de douceur.

Nous rappelons que le Parc du Château du Bois Courtin reste ouvert à tous pour s'y promener.



Installation des ressorts à vélo

Vous êtes sûrement passez devant ce drôle de ressort installé devant la mairie. Il s'agit des nouveaux parkings à vélo sécurisés (ils permettent d'attacher les cadres) que la commune est en train de mettre en place pour poursuivre ses aménagements autour du vélo.

Nous vous en dirons davantage sans le prochain Just'Ma Ville avec l'ensemble des implantations, en attendant nous vous laissons les apprivoiser petit à petit.



Un 9 places à Villejust

La Municipalité, a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique 9 places. Celui-ci sera à disposition de l'accueil de loisirs, du Club Jeunes, du CCAS ainsi que des différentes associations de Villejust pour leurs sorties au cours de l'année.



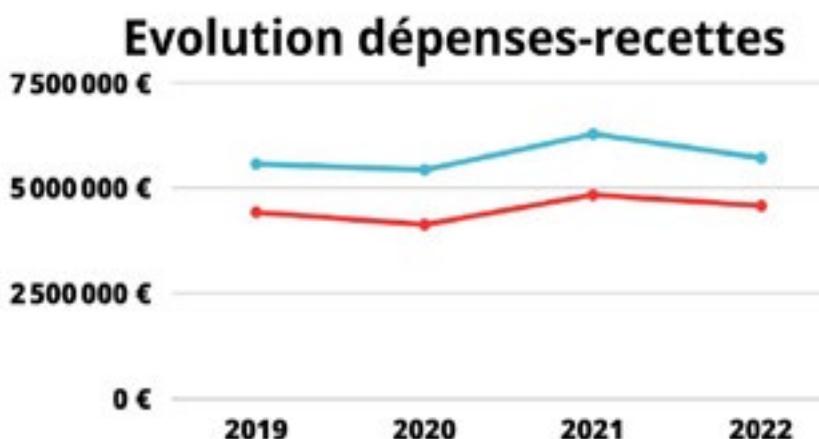
Budget 2023

Le budget 2023 de Villejust a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal

Le Budget 2023 a été voté. Il permet de faire fonctionner l'ensemble des services de la Ville et la réalisation de projets d'investissement au service de tous les villejustiens.

Le contexte du budget de la commune continue d'être marqué par des contraintes fortes telles que la hausse des coûts de l'énergie, la suppression définitive de la taxe d'habitation qui marque la refonte de la fiscalité locale et l'absence de Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat (DGE).

Pour autant, la Ville affirme sa volonté de préserver la qualité, la diversité des services, des équipements répondant aux besoins des Villejustiens, et ce, en préservant des marges d'actions pour les investissements d'envergure.



BUDGET 2023

Investissement :
6 342 288,04 €

Fonctionnement :
3 641 181,03€

FOCUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

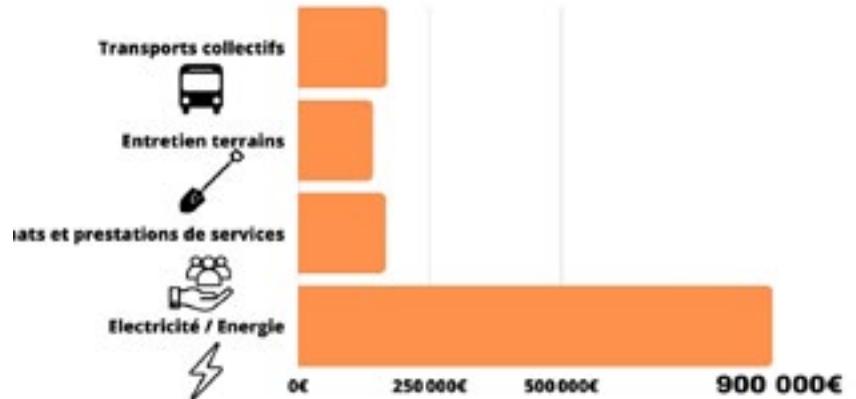
Les charges à caractères générales comprennent les postes tels que :

Les achats de prestations de service pour **165 450€**

L'entretien des terrains pour **141 300€**

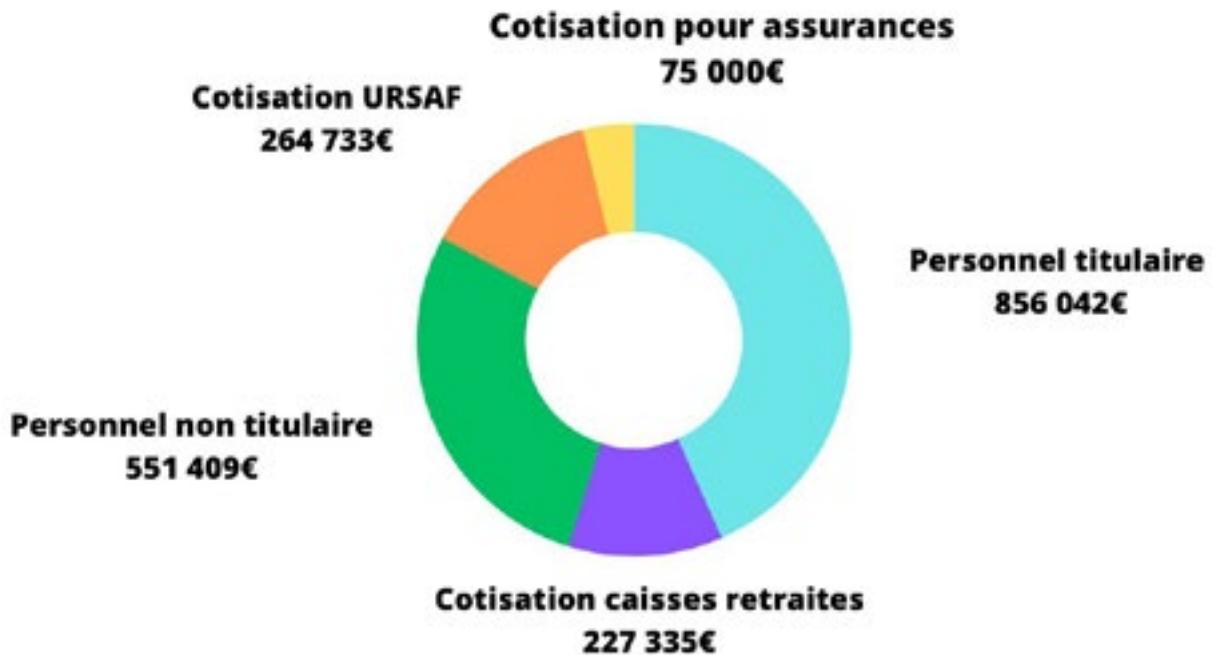
L'énergie/ l'électricité pour **900 000€**

Le transport collectif pour **168 000€**



CHARGES DE PERSONNELS

Les charges du personnel deuxième poste important en dépense de fonctionnement s'articule entre les charges du personnel, charges sociales, dépense de formation et autres.



FISCALITÉ

Maintien des taux de fiscalité

“ Une gestion rigoureuse nous permet de ne pas augmenter les impôts afin de ne pas peser plus sur les finances des foyers villejustiens ”

Igor TRICKOVSKI
Maire de Villejust,

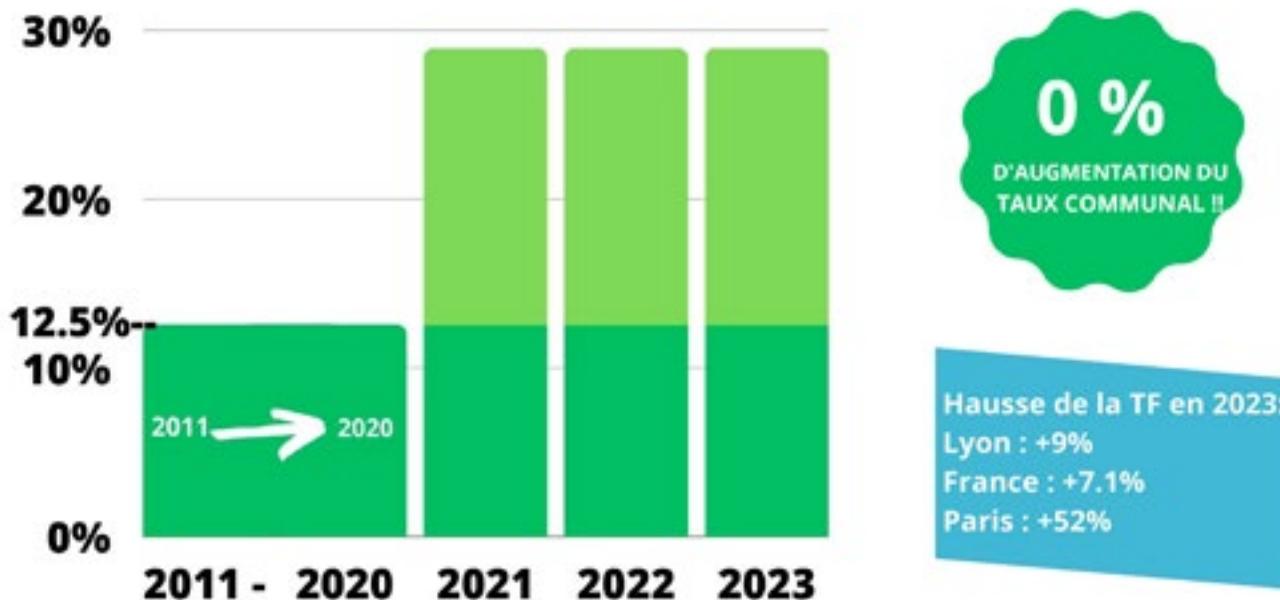
Taxes	Montant		
Taxe d'habitation sur résidence secondaire	8.80%		
Taxe foncière bâti	Taux communal	Taux départemental	Total
	12.5%	16.37%	28.87%
Taxe foncière non bâti	44%		

EVOLUTION DE LA TAXE FONCIÈRE À VILLEJUST.

Malgré la hausse conséquente de l'inflation et les augmentations excessives du coût de l'énergie, **le Conseil Municipal sur proposition du Maire, a souhaité maintenir son taux d'imposition inchangés depuis 2011** malgré les crises et l'inflation (pour rappel, le taux communal est de 12.5% la part complémentaire qui apparaît sur la taxe foncière n'étant pas perçue par la ville, mais correspond au taux Départemental de 16,37%)

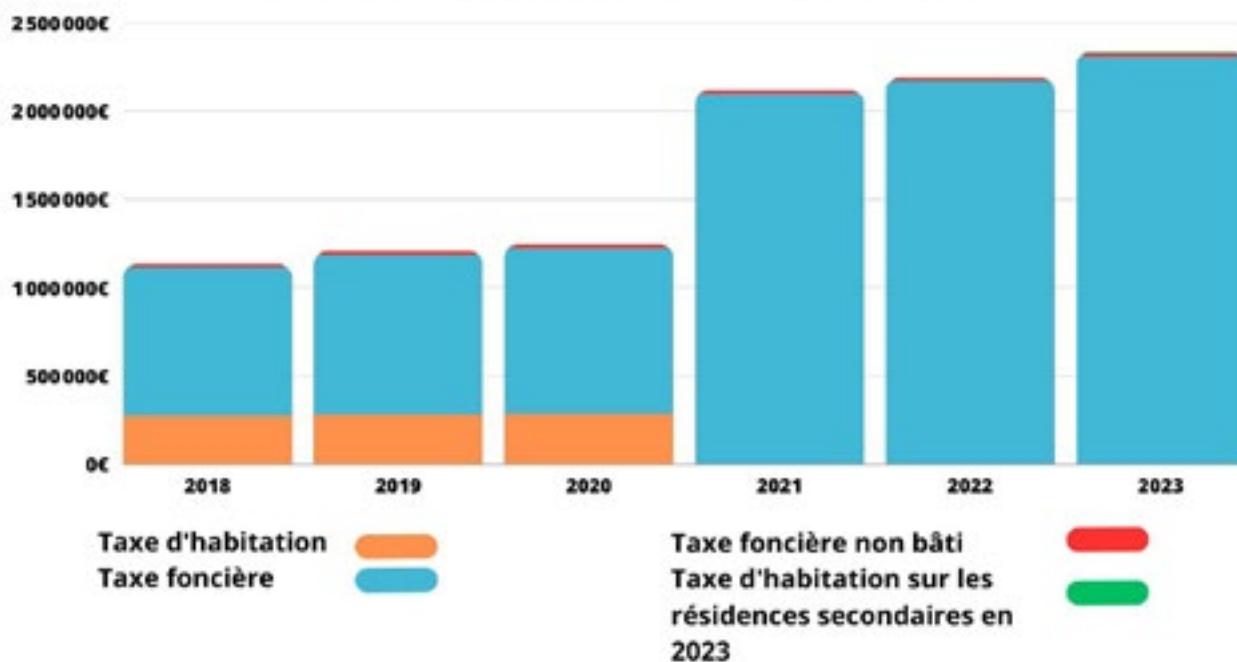
La commune contribue ainsi par son effort de gestion à ne pas alourdir le poids de l'impôt.

Evolution de la taxe foncière à Villejust.



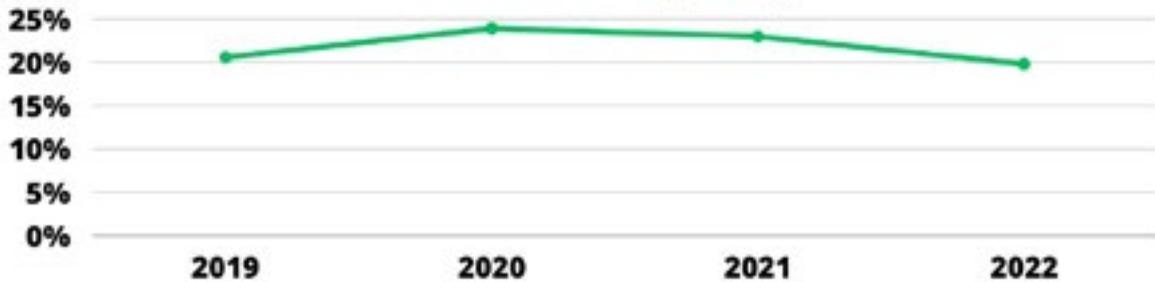
Evolution des recettes fiscales

Evolution des recettes fiscales



EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUT

Evolution de l'epargne brut



Budget d'investissement

Le budget d'investissement qui s'élève à **6 342 288.04€** permet la réalisation d'opérations, soit de rénovation ou de modernisation d'équipement communal soit de nouveaux aménagements au profit de la population.

Le financement de l'investissement demeure principalement assuré par l'autofinancement issu de l'épargne dégagée au fonctionnement soit près de 3M€.

A cela s'ajoute les subventions allouées par projet auprès du Conseil départemental, de la Région île de France ou de l'état sur le volet énergétique et rénovation des équipements publics.

**DETTE PAR HABITANT
A VILLEJUST :**

628€

**DETTE PAR HABITANT
EN MOYENNE DANS LES
AUTRES VILLE EN FRANCE :**

1034€

ZOOM SUR LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT



**Enfance scolarité
700 000 €**



**Cadre de vie
1 500 000 €**



**Amélioration
Réhabilitation équipement public
900 000 €**



**Equipement sportif
940 000 €**



Partir en livre

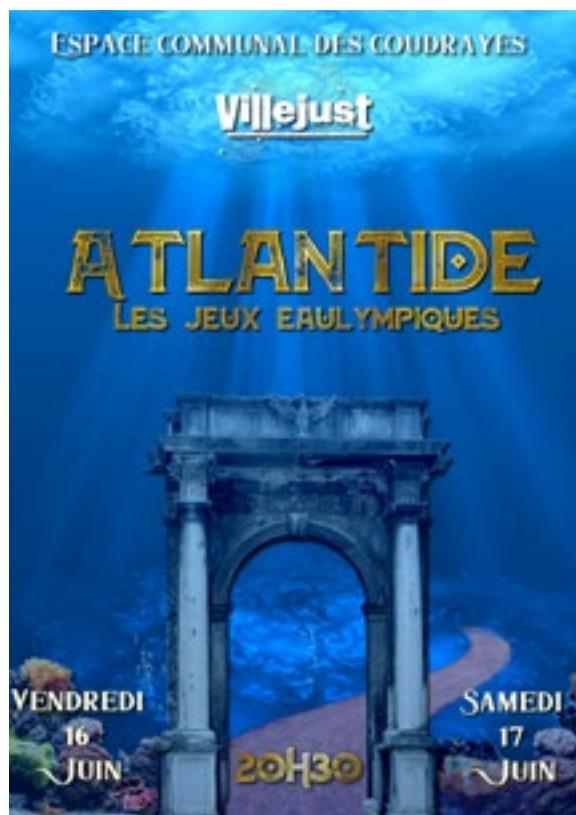
La bibliothèque « hors les murs »

Organisée par le Centre National du Livre sous l'impulsion du ministère de la Culture depuis 2015, **Partir en Livre** est la première manifestation qui promeut le plaisir de la lecture auprès des jeunes, sur tout le territoire. Unique en son genre, **Partir en Livre** sort les livres des étagères pour aller à la rencontre des jeunes publics sur leurs lieux de loisirs, afin de transmettre le plaisir de lire.



La boulangerie rouvre ses portes !

Depuis le mercredi 14 juin, les villejustiennes et villejustiens ont retrouvé le plaisir d'acheter leur pain dans leur commune, près de chez eux !



Atelier Théâtre de Villejust

Les cours de théâtre proposés par la municipalité et assurés par Florian Ciarella connaissent un joli succès. C'est avec émotion que nos amateurs de théâtre vont pouvoir remonter sur les planches de l'Espace des Coudrayes après 1 an de répétitions. Faire découvrir son travail, ses progrès, son talent, n'est-ce pas là le but de tous les artistes ? Une série de spectacles est programmée afin que tous les niveaux puissent se produire.

Voici les dates à retenir :

- **Vendredi 26 et dimanche 27 mai à 20h30**
« Gare au loup-garou »
- **Vendredi 2 et samedi 3 juin à 20h30**
« Sauve qui aime »
- **Samedi 10 et dimanche 11 à 15h**
« Le musée, qui a volé Cléopâtre ? »
- **Samedi 10 et dimanche 11**
(juste après le premier spectacle) « Je, tu, il »
- **Vendredi 16 et samedi 17 juin**
« Autre histoire de Poudlard »
- **Vendredi 16 et samedi 17 juin à 20h30**
(juste après le premier spectacle)
« Atlantide, les jeux eaulympiques »

Espace communal des Coudrayes





Fête de la ville

Le parc du Château du Bois Courtin sera le théâtre d'une journée de fête sur le thème du Petit Prince à Villejust. Les festivités débuteront à **14h** avec de multiples animations autour de l'œuvre de St Exupéry.

- Jeux
- Structures gonflables
- Manège
- Ateliers
- Photo call
- Buvette
- Tombola
- APE

Après une après-midi riche en activité, nous enchaînerons jusqu'au bout de la nuit en commençant par un **concert** à l'heure de l'**apéritif offert par la municipalité dès 19h**.

Puis un premier film sur un écran LED géant pour que les enfants puissent aussi profiter de ma fête dès **20h30** : **Le Petit Prince** et nous continuerons à nous envoler dans les airs avec **Top Gun Maverick** à **22h** suivi de notre traditionnel **feu d'artifice à partir de minuit** !

Parc du chateau du Bois Courtin
GRATUIT





Recensement des personnes âgées et fragiles

Faceaurisquedecanicule, la Mairie invite toutes les personnes fragiles habitant la commune à s'inscrire dès maintenant en appelant le **01 69 31 74 41**.

Un registre d'inscription nominatif est mis en place pour recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de 60 ans inaptes au travail, ainsi que les personnes handicapées ou isolées.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte canicule ou par simple mesure de sécurité, ces personnes pourront être contactées en priorité, afin d'évaluer leur besoin d'aide, de visite ou de secours.

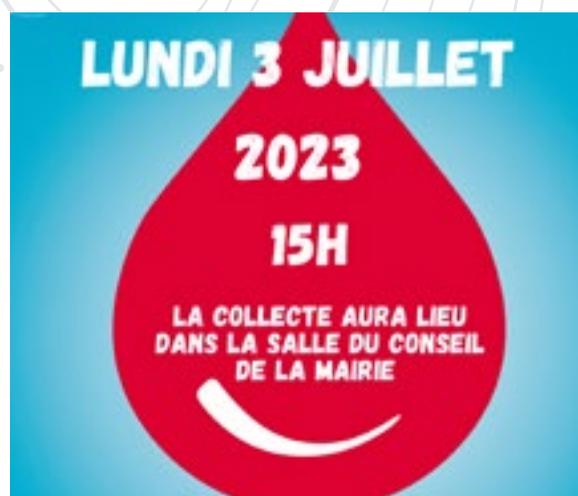


Fête de la musique de la clé de sol

Dimanche 25 juin - 14h

La traditionnelle fête de la musique de l'Association Clé de sol vous donne rendez-vous pour un après-midi musical dans le parc du Château du Bois Courtin. Les ensembles à cordes, atelier latino, ensembles à vent et percussions vous présenteront le travail d'une année.

Château du Bois Courtin

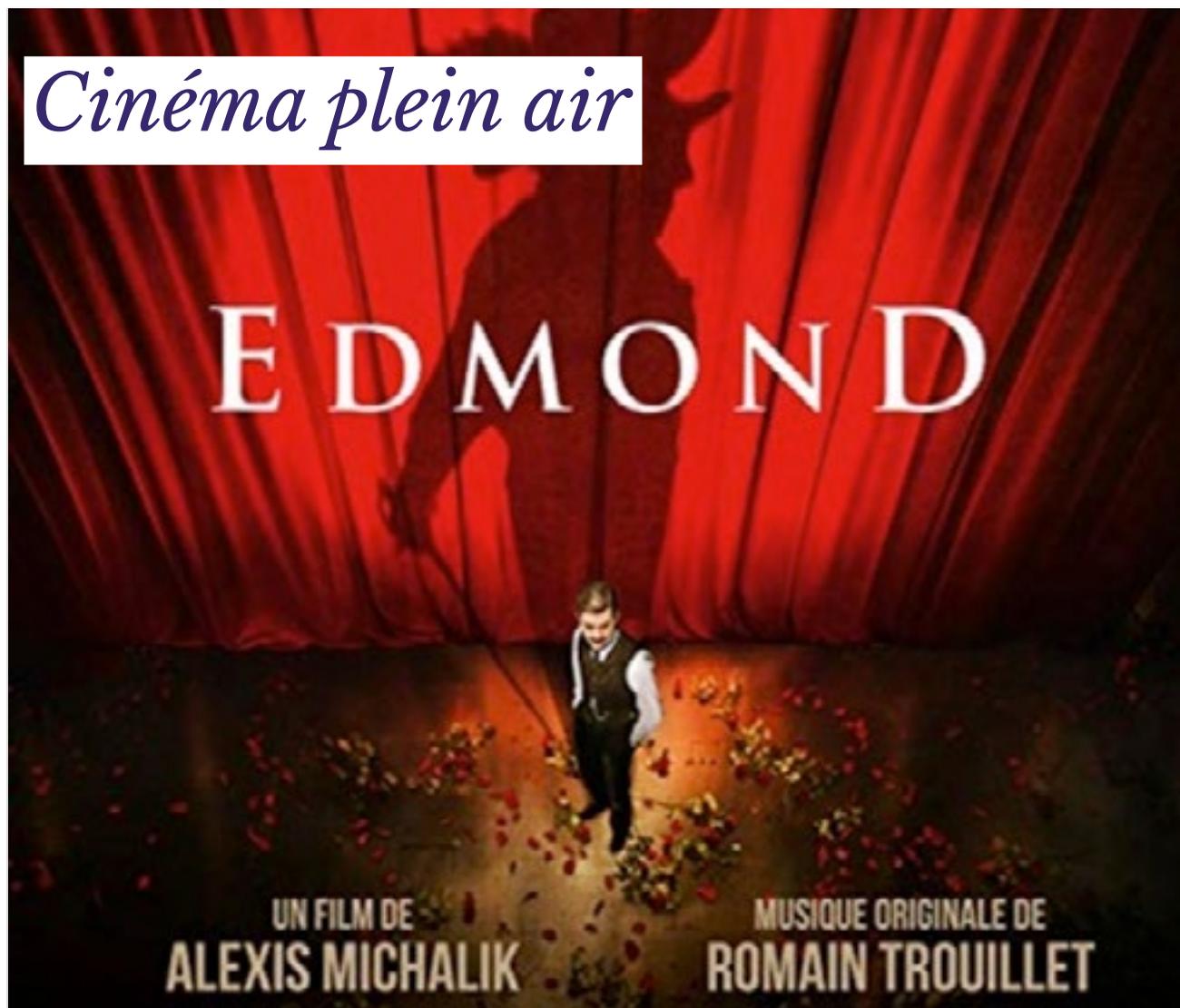


Don du sang

Lundi 3 juillet 2022 - 15h

L'Établissement Français du Sang a plus que jamais besoin de vos dons. La collecte se fera dans la Salle du Conseil de la Mairie. N'oubliez pas de prendre rendez-vous pour choisir votre créneau sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr En 1h, vous pouvez sauver 3 vies !

Salle du Conseil – Mairie de Villejust



Cyrano s'invite au Bois Courtin

Jeudi 13 juillet 2023 • 22h
Parc du Château du Bois Courtin

Infos Réservation

Parc du Château
du Bois Courtin

Tout public
à partir de 6 ans
Gratuit

Renseignements : 01.69.31.74.47
service-communication@villejust.fr

En 1897, à Paris, le jeune Edmond Rostand n'a rien écrit depuis deux ans lorsqu'il propose un rôle au célèbre Constant Coquelin. Le seul problème est que la pièce n'est pas écrite, il n'a que le titre : *Cyrano de Bergerac*.

Entre les histoires d'amour de son meilleur ami, les caprices des actrices, la jalousie de sa femme et le manque d'enthousiasme de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit. Mais au fur et à mesure, il commence à se faire connaître.

Une comédie d'Alexis Michalik qui a battu tous les records au théâtre et qui s'est vu adapter avec succès au cinéma.



Lancement de la saison estivale à l'accueil de loisirs !

C'est l'été et la saison estivale s'ouvre à l'accueil de loisirs des Coudrayes avec des activités qui feront le plaisir des petits et des grands sur le thème: Le Tour du monde !

Au menu des activités sportives comme du basket pour les plus grands et du bowling pour les plus petits mais aussi des activités manuelles comme des constructions de lego grandeur nature de façon à ce que chacun trouve son bonheur et passe un merveilleux été, et bien sûr des sorties sont prévues pour tous !

Un été sans piscine n'est jamais un été réussi. C'est pourquoi les enfants inscrits auront la chance de se baigner dans la piscine du centre ! N'oubliez pas vos maillots de bain, bonnets et brassards !

Retrouvez l'intégralité des activités sur le site de la mairie.

Club Jeunes

Les jeunes villejustiens de 11 à 15 ans ont eux aussi droit à un planning d'activités pendant les vacances.

Les jeunes qui y sont inscrits pourront participer à des activités diverses et à des sorties dans différents lieux comme à la base de loisirs d'Etampes ou le nouveau parcours d'aventure Fort Boyard à Brétigny !

Retrouvez les planning de cet été sur le site de la ville !





2 Collégiens Villejustiens champions d'escalade !

Il existe au Collège Jules Verne de Villebon Sur Yvette une section escalade. Il s'agit là d'une option au même titre que le Latin qui peut être prise par tout élève du Collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

La section escalade est encadré par Monsieur Cedric Deu professeur d'EPS au Collège Jules Verne et grimpeur aguerris. Il dispense aux 20 élèves de la section tous niveaux confondu 3h de cours par semaine en plus de l'association sportive du collège qui est obligatoire.

Aujourd'hui 3 élèves de Villejust ont intégrés la section Escalade : Marie Lou Polonio, Ilan Lagoutte et Jaws Ethan Lecoer. Parmi eu 2 élèves se sont distingués par leurs performances sportives Ilan et Jaws Ethan.

Ilan est en 4^{ème} et a intégré la section dès la 6^{ème}, sportif accompli il se distingue aussi en compétitions de Kung Fu, en effet Ilan vient de remporter une médaille d'OR en open Interclub Ile de France Ile de France de Kung Fu.

Jaws-Ethan quant à lui est en 3^{ème} intégrant lui aussi la section dès ses débuts il y a 3 ans maintenant. Performeur il est inscrit à l'entente sportive de Massy (2^{ème} club français). Il décroche régulièrement des médailles

en championnat individuel au niveau départemental et régional.

Ces 2 élèves souhaitent poursuivre leur quête de résultats en intégrant la section sportive Escalade du Lycée de Villegenis à Massy.

La section escalade participe aux compétitions UNSS (union national du sport scolaire) en catégorie **Excellence**. Cette année 2 types de compétitions, l'une en individuelle (départemental) ou Jaws-Ethan et Ilan ont fini respectivement premier et second et une seconde compétitions cette fois ci par équipe. Le collège a donc présenté le 20 mars dernier 2 équipes au championnat départemental d'Escalade par équipe composé de 2 filles et 2 garçons. Ilan et Jaws-Ethan sont les 2 membres masculins de l'équipe 1 et ont décroché la médaille d'OR, la seconde équipe est arrivé 4^{ème}.

Le 19 avril ils ont donc participé au championnat académique par équipe et ont décroché la médaille d'OR !

Cette compétition comportait 3 épreuves, le bloc, la difficulté et la vitesse comme aux jeux olympique.

Ils sont donc qualifiés pour participer au championnat de France le 7 Juin prochain à Angers.

Il s'agit d'une première dans l'histoire de Villebon sur Yvette et Villejust ! En effet c'est la première fois qu'une équipe sportive UNSS participe à une compétition au Niveau National. Nos jeunes Villejustiens représenteront donc l'Ile de France au championnat de France d'Escalade en équipe catégorie Collège Excellence.

Nous leurs adressons nos félicitations et leurs souhaitons bonne chance pour les championnats de France.

Ramenez nous la coupe à la maison !

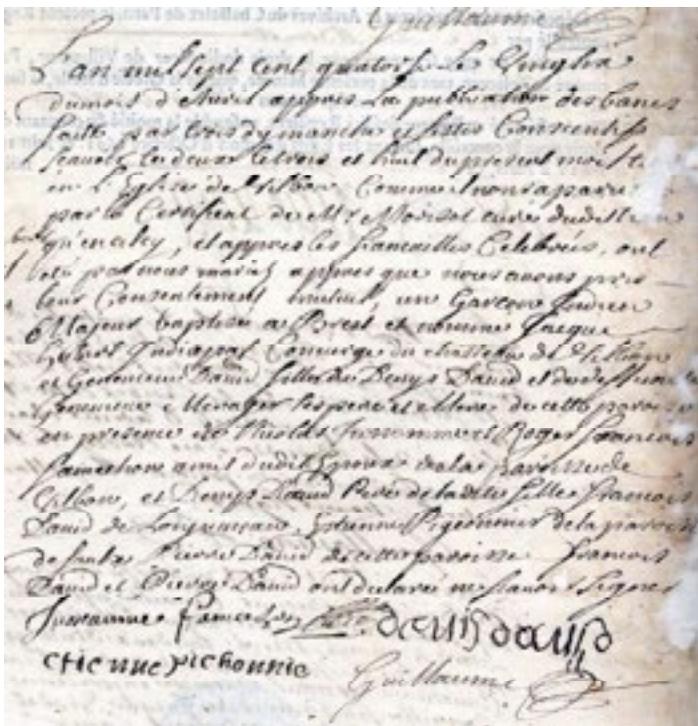


Jacques Hubert Andiapa, un destin peu commun

Un Indien à Villejust en 1714

Le 26 avril 1714, **Jacques Hubert Andiapa** épouse **Geneviève David** à Villejust. La messe est célébrée par le curé de la paroisse, **François Guillaume** (1683-1728). Dans l'acte de mariage, on lit :

*L'an mil sept cent quatorze, le vingt six du mois d'Avril après la publication des bans faite par trois dimanche et fêtes consécutifs savoir le 2, le 3 et 8 du présent mois tenus en l'église de Villebon comme il nous apparaît par le certificat de M^e **Morisot** curé dudit lieu et qu'en celle-ci et après les fiançailles célébrés ont été par nous mariés, après que nous ayons pris leur consentement mutuel, un **garçon Indien**¹ majeur baptisé à Brest et nommé **Jacques Hubert Andiapas**², concierge au château de Villebon et **Geneviève David**, fille de **Denis David**³ et de défunte **Geneviève Ménager** ses père et mère de cette paroisse en présence de **Nicolas Jusseaume**⁴ et **Roger François Famechon**⁵ amis dudit époux de la paroisse de Villebon et **Denis David**, père de la dite épouse, **François David** de Longjumeau, **Estienne Pigeonnier**⁶ de la paroisse de Saulx, **Pierre David** de cette paroisse. **François** et **Pierre David** ont déclarés ne savoir signer. [Ont signé] **Jusseaume, Famechon, Denis David** et **Estienne Pigeonnier, Guillaume**⁷.*



Jacques Hubert Andiapa est qualifié de garçon Indien majeur par le curé de Villejust

Au 18^{ème} siècle, la majorité pour les hommes est de 25 ans. Le terme **garçon** signifie que c'est un homme qui ne s'est jamais marié (il a 31 ans) et **Indien**, qu'il est originaire d'Inde. Il ne signe pas ainsi que son épouse, le curé ne mentionne pas s'il sait signer ou non. Son épouse est oubliée également, il est vrai qu'à l'époque les femmes étaient très peu considérées par la gente masculine.

Il est baptisé à 5 ans à Brest



Le baptême d'**Hubert Jacques Andiapa** est célébré à Brest (paroisse des Sept Saints) le 20 avril 1688. L'acte nous indique qu'il est originaire de Pondichéry en Inde.

*Le vingtième jour d'Avril mil six cent quatre vingt huit, un enfant Indien asiatique de la côte de Coromandel au lieu appelé Pondichéry âgé d'environ 5 ans a été baptisé par le soussigné Recteur⁸ de Brest. Le parrain a été **Messire Hubert de Champy, seigneur Desclouzeaux** Intendant de la Marine et la marine **Dame Jacquette Dolet, dame de La Harteloire** qui ont nommé l'enfant baptisé du nom de **Jacques Hubert** souhaitant qu'il porte pour surnom **Andiapa** et ont signé **Jac-***

quette Dolet, Desclouzeaux, H Roigant, recteur de B[rest].

¹ Il est probable que la véritable origine d'Andiapa est Madagascar où une ville porte ce nom. Et où il fut vendu comme esclave, pratique très répandue à l'époque.

² Erreur de transcription faite par le curé de Villejust sur les 2 copies de l'acte de mariage déposées aux Archives de l'Essonne. Le nom correct du marié est **Andiapa**. Dans d'autres actes, on trouve son patronyme écrit **Endiapas** ou **Andiapas** au lieu d'**Andiapa**.

³ Laboureur et vigneron à Villejust.

⁴ Il deviendra le concierge du château à Villebon-sur-Yvette en 1724.

⁵ Il était tabellion (officier public chargé de la rédaction des actes officiels). Son père, **François Famechon** (1637-1707), était officier lavandier (en charge du linge) de la chapelle du Roi et l'époux de **Catherine Champin** (sœur de **Jean Champin**, chanoine de Palaiseau) présent lors de l'inhumation de **Jacques Hubert Andiapa**.

⁶ Il était vigneron.

⁷ Il s'agit bien de **François Guillaume**, curé de Villejust qui célèbre le mariage.

⁸ Le terme usuel « **Monsieur le curé** » vient du latin *curatus animarum* (en charge des âmes) qui doit prendre soin des paroissiens, en avoir « **cure** ». En Bretagne, le terme usuel est « **Monsieur le Recteur** » car chargé de la direction de la paroisse, garant de la rectitude des conduites des paroissiens. En breton, le respect de son autorité était encore plus net : *an aotrou person*, mot-à-mot le « seigneur personnage ».

Le parrain et la marraine de Jacques Hubert Andiapa

Hubert de Champy Desclouzeaux, seigneur de Villebon, Villejust, La Plesse et de Courtaboeuf, fut baptisé le 16 janvier 1635 à Nogent-sur-Seine. Il épouse **Claude Dolet** (née à Brest le 19 mai 1657, décédée à Villebon le 17 janvier 1711⁹) le 20 juin 1684 à Brest et il y décède le 6 mai 1701 à l'âge de 66 ans. Il fut Intendant de justice, police et finances de la Marine¹⁰.

Jacquette Dolet, (sœur de **Claude Dolet**, née à Brest le 12 juin 1656) se marie le 22 mars 1676 à Brest avec **François René de Betz de La Harteloire** (1648-1726), Grand Croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Chef d'escadre en 1697, Lieutenant-Général des Armées Navales en 1704.

Pondichéry au temps de la Compagnie des Indes Orientales

Pondichéry entre dans l'histoire lorsque la Compagnie Française des Indes Orientales obtient en 1673 ce petit village côtier par **Sher Khan Lodi**, gouverneur de la région au nom du sultan de Bijapur, afin de briser le monopole de la Compagnie Hollandaise des Indes.

Pondichéry sert d'abord de point d'appui pour ravitailler les troupes de l'escadre de Perse assiégées dans San-Thomé de Méliapour, près de Madras, par les Hollandais et le **Sultan de Golconde**.

Après la capitulation de cette escadre française, quelques dizaines de Français, regroupés autour de **François Martin**, demeurent à Pondichéry, qui deviendra la tête de pont des intérêts commerciaux de la France en Inde. Il faut attendre 1685 pour que **François Martin**, définitivement nommé Directeur de la côte de **Coromandel**, mette Pondichéry sur la voie de la prospérité.

Le site est médiocre pour la navigation, la côte est basse,



sableuse, avec des lagunes et une barre de vagues brisantes. Les navires doivent stationner au large en utilisant des embarcations locales, les *chelingues*, pour le transbordement des marchandises. La zone est cependant favorable pour le commerce car proche de l'embouchure d'une rivière qui permet de pénétrer aisément à l'intérieur du pays.

Ce sont les Hollandais qui donnèrent à Pondichéry son plan en damier très caractéristique. Il faut attendre la fin des guerres de Louis XIV et l'arrivée de **Pierre-Christophe Lenoir** en 1726 pour que les affaires reprennent.

La ville est ensuite dirigée par **Benoist Dumas** en 1735 puis par **Joseph François Dupleix** en 1742. Pondichéry connaîtra alors son apogée.¹¹



Blason de la Compagnie des Indes Orientales



Les magasins de la Compagnie des Indes à Pondichéry au 18ème siècle

A suivre...

Pour Regards en arrière, Thierry ETIENNE

⁹ Inhumée dans l'église, son époux, **Guillaume de Lort, comte de Sérignan**, n'est pas présent, il a 83 ans et elle, 53 ans. Le curé de Villebon, **Jean Morisot** est assisté de **Le Bigot**, curé de Champlan et du curé de Villejust, **Gilles Boulard** lors de la cérémonie religieuse.

¹⁰ Nommé intendant de Brest en décembre 1683, la ville lui doit de nombreuses réalisations, dont un hôpital, le refuge de la Magdeleine, le bassin Tourville, des manufactures, etc. Depuis 1966, une rue de Brest porte son nom.

¹¹ Source : Wikipédia



Villejust



FETE DE LA VILLE

Le Petit Prince



**SAMEDI 1ER JUILLET
2023 A PARTIR DE 14H**

Au programme, une
après-midi chargée !

- Jeux
- Structures gonflables
- Ateliers
- Photo call
- Buvette
- Tombola
- Concert à 19h
- Apéritif à 19h



Parc du Château du Bois Courtin